

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>12<sup>eme</sup></b>
Nom de site	RUE E. LEFEBURE	Numéro	751285
Adresse du site	<b>6, boulevard Soult</b>	Hauteur	R+8 (25,5 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + mise en réserve de 3 antennes existantes.</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>12/07/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>13/01/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>13/03/2020</b>

Historique et contexte	<b>Version précédente validée à la CCTM du 12/07/2013</b>
------------------------	---

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> . L'orientation des antennes est 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre et terrasse à 8m30	Tilts (degrés)	2° à 10°
Estimation	<b>0° &lt; 4V/m ; 120° &lt; 3V/m ; 240° &lt; 4V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 des 6 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. 3 antennes existantes seront rendues inactives.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	31,50 m

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

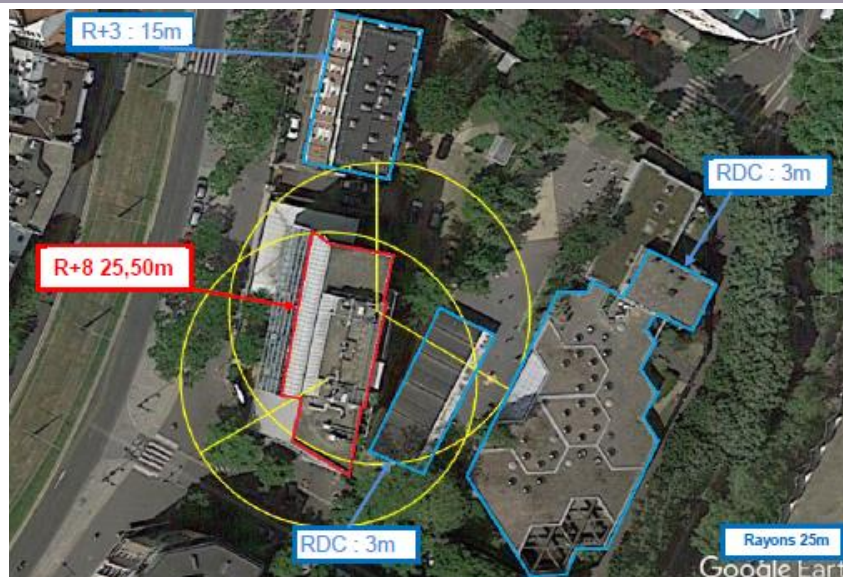
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	13-15 AVENUE ARMANT ROUSSEAU	3m	OUI	33m	1,7 V/m
LYCEE ELISA LEMONNIER	20 AVENUE ARMANT ROUSSEAU	9m	OUI	85m	1,1 V/m
ECOLE SECONDAIRE PRIVEE - COURS MOLIERE	2 BOULEVARD SOULT	23m	OUI	29m	1,9 V/m
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE - COURS MOLIERE	2 BOULEVARD SOULT	22m	OUI	29m	3,5 V/m

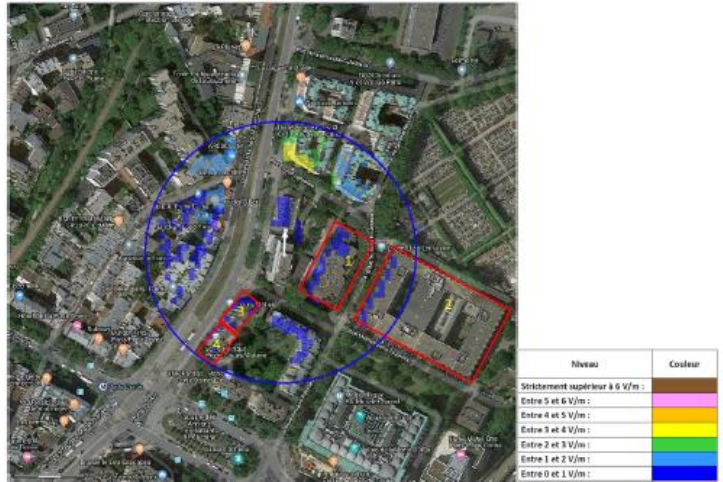
\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

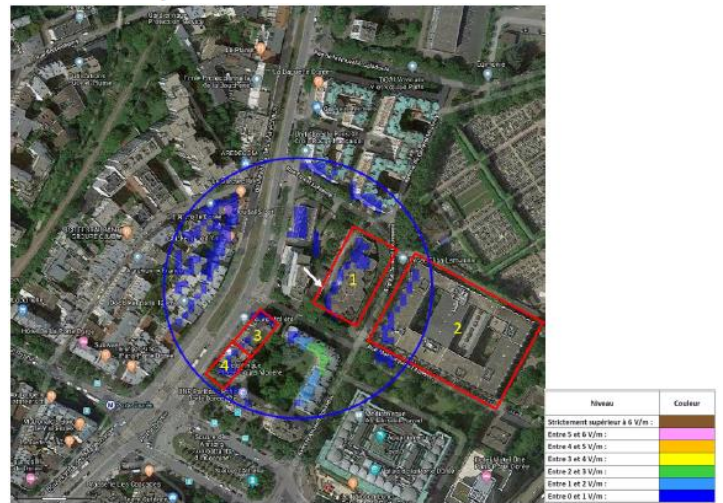


**Simulation et conformité au seuil de la Charte**

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 3 V/m et 4 V/m
Hauteur	30 m	26 m	21 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

**Etat de l'existant :**

Vue d'ensemble



**Etat projeté :**

Vue d'ensemble



**Vue des Azimuts**

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

